

POLITIQUE INTÉGRÉE DE GESTION **(Qualité, environnement, sécurité et responsabilité d'entreprise)**

Le Conseil d'administration de **La Farga Yourcoppersolutions, S.A.** situé à Colònia Lacambra, s/n, 08508 Les Masies de Voltregà (Barcelone), en Espagne, informe son personnel, ses clients, ses fournisseurs et le public en général, qu'elle adopte les lignes fondamentales suivantes dans le cadre de la stratégie de l'entreprise:

- **l'amélioration constante** de la Qualité des produits et services que le Groupe offre a ses clients, afin de répondre aux besoins et attentes de ces derniers.
- la **prévention des risques professionnels** du personnel qui prête ses services dans les installations de l'entreprise.
- la **protection de l'environnement**, dans le domaine d'activité industrielle de l'entreprise.
- la **création de valeur** partagée, tant pour les sociétés que pour leurs groupes d'intérêt.
- **l'adhésion** aux principes de bonne conduite relatifs aux droits de l'Homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption dans le cadre du **Pacte mondial des Nations Unies** (Global Compact).

En vue de veiller au respect des aspects susmentionnés, l'entreprise a implanté:

- a) un Système de **Gestion de la Qualité** fondé sur:
la norme **EN ISO 9001**
- b) un Système de **Gestion environnementale** et de **Prévention des risques professionnels** fondé sur:
la norme **EN ISO 14001**
la norme **EN ISO 45001**
- c) un **code d'éthique** d'entreprise

Ces instruments doivent permettre au Groupe de se perfectionner dans la réalisation des tâches spécifiques à chacun des domaines relevant de l'organisation, sur la base des principes suivants:

- **respecter** toutes les **exigences légales et réglementaires** (qu'elles soient établies par les administrations compétentes ou par l'entreprise elle-même), ainsi que les exigences découlant d'un accord entre l'entreprise et son entourage (clients, fournisseurs, effectif, associations, ...).
- **identifier** et évaluer les **risques** potentiels pour la sécurité et l'environnement.
- **adopter** les **mesures de prévention** et de **contrôle** pertinentes dans la réalisation des activités de l'entreprise qui pourraient avoir des répercussions négatives sur l'environnement ou entraîner des risques non tolérables pour la sécurité et la santé des personnes, lesquelles doivent être protégées d'éventuels accidents.
- **encourager**, dans chaque cas, l'utilisation des **meilleures techniques** disponibles et économiquement viables.

- **former** adéquatement les **employés** et autre personnel prêtant service dans les installations du Groupe, afin de **favoriser leur sensibilisation** et leur implication concernant l'amélioration de la qualité et de la sécurité et le respect de l'environnement, dans la réalisation des tâches qui leur sont propres.
- **promouvoir** le **perfectionnement constant** dans les pratiques **environnementales** et de **prévention des risques professionnels** employés, ainsi que l'utilisation efficace des matières premières et des ressources naturelles.
- **établir des accords** commerciaux de **respect mutuel** avec les fournisseurs du Groupe, en appliquant des politiques **«gagnant-gagnant»** et en favorisant des accords à long terme qui permettent d'innover et de se perfectionner de concert, ainsi que de nouer des liens durables.
- **gérer les ressources** avec **professionnalisme** et **vision** à long terme, en vue de promouvoir la croissance rentable de l'entreprise.
- **accompagner** nos employés dans leur **épanouissement personnel**, en renforçant leur talent, autonomie et prise de décisions, en favorisant les relations interpersonnelles proches et honnêtes et en facilitant dans la mesure du possible les politiques de conciliation, le tout en faveur d'une plus grande satisfaction personnelle.
- **maintenir** une politique **d'entente** et de dialogue avec les personnes, entreprises, administrations et associations qui configurent l'entourage du Groupe.
- **promouvoir la consultation et la participation des travailleurs**, par le biais du comité d'hygiène et de sécurité.

Afin d'assurer le respect des principes susmentionnés, le Conseil invite l'ensemble du personnel de La Farga à **collaborer activement** et à se mobiliser tant en vue d'atteindre les **«Objectifs et buts»** qui sont définis chaque année qu'en vue de développer et de perfectionner les systèmes de gestion adoptés.

Le présent Conseil **s'engage à revoir** cette Politique quand cela s'avérera nécessaire et à faire en sorte que cette dernière soit mise en **oeuvre, communiquée et comprise** au sein de l'organisation.

Cette **Politique intégrée de gestion** est à la **disposition du public** (clients, fournisseurs, riverains, autorités ou autres organismes ou personnes) sur le site Internet du Groupe <https://www.lafarga.es/fr/catalogues/item/PolitiqueIntegreGestion2020>



Oriol Guixà Arderiu, Président et administrateur
Délégué